

POINT HISTORIQUE :

Un extrait de l'ouvrage de Tadao Kobayachi, « Les Japonais en Nouvelle-Calédonie : Histoire des émigrés sous contrat », parut dans le bulletin n°43 de la Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie en 1 980. Ce dernier résume parfaitement les conditions de vie de ces nouveaux travailleurs et leur évolution sociale.

« C'est le besoin en main d'œuvre pour les mines de nickel qui amena les mineurs calédoniens à s'intéresser à la main d'œuvre japonaise (...) En décembre 1 891, une société nippone se constitua et recruta des émigrants pour la Nouvelle-Calédonie pour le compte de la Société Le Nickel. Les choses allèrent très vite, puisqu'un premier convoi de 600 travailleurs accompagné d'un surveillant général, un médecin et de trois interprètes, quitta le Japon le 06 janvier 1 892 pour la Nouvelle-Calédonie (...) »

« L'arrivée à Thio eut lieu le 25 janvier 1 892. Après quelques jours de travail, les déceptions commencèrent (...) Dix agitateurs furent expédiés en prison. Tout rentra dans l'ordre chez les travailleurs japonais dont les salaires furent amputés des jours d'inaction et qui redoutèrent très vite la prison de Nouméa. Mais dans leurs lettres aux familles, ils firent état de leur mauvais traitement sur les mines et de leurs vifs désirs de regagner au plus vite le pays natal. »

Etat des Japonais amenés en Nouvelle-Calédonie de 1 892 à 1 898

Année	Arrivés	Repartis au Japon	Décédés	Restant sur place
1892	600	20	13	567
1893	567	119	6	447
1894	442	340	1	101
1895	101	1	2	98
1896	98	0	1	97
1897	97	89	0	8
TOTAL	1905	569	23	1313

« Si la durée des contrats fut, entre 1 892 et 1 905 de cinq ans, de 1 910 à 1 919, elle passa à quatre ans (...) Quand les migrants voyaient expirer leur contrat de travail, quelques-uns redemandaient un nouveau contrat, mais la plupart quittaient les mines, allant dans toutes les régions de Nouvelle-Calédonie et devenant agriculteurs, commerçants, charpentiers, maçons, coiffeurs... Ils s'adaptèrent vite à la vie locale et gagnèrent l'estime des milieux calédoniens et indigènes. »

Répartition socio-professionnelle des Japonais en 1 937 d'après une enquête faite en Nouvelle-Calédonie par le consul du Japon à Sydney, Australie

	Agriculteur	Mine	Commerçant	Maçon	Tailleur	Coiffeur	Pêcheur	Sylviculteur
Nouméa	95	0	40	46	22	14	6	-
en Brousse	226	108	52	11	10	-	-	26
TOTAL	321	108	92	57	32	14	6	26

« En 1939, les hommes japonais sont 1144, les femmes Japonaises 51. Ces chiffres nous montrent bien que les Japonais en Nouvelle-Calédonie avaient peu de chances statistiques de se marier avec des Japonaises (...) Aussi les mariages et surtout unions mixtes devinrent marquantes. »

Situation matrimoniale des Japonais de Nouvelle-Calédonie en 1933

Ethnies de l'épouse/concubine	Japonais mariés avec	En concubinage avec
Japonaise	36	0
Française	20	30
Vietnamienne Indonésienne Mélanésienne	20	107
TOTAL	76	137

« Le 09 décembre 1941, les gendarmes arrivèrent pour emmener à Nouméa les Japonais de Goro (...) Les Japonais furent conduits à la caserne où déjà une centaine de leurs compatriotes étaient rassemblés. D'autres arrivèrent ensuite de toute la brousse, emmenés en camion. Puis, ils furent transférés à Nouville et détenus dans une vieille église désaffectée, sans eau, électricité ou installation sanitaire. Le lieu était clos de barbelés et une garde vigilante était exercée (...) Une semaine plus tard, sous le contrôle du Commissaire de Police, un contingent de près de 300 Japonais fut embarqué pour l'Australie (...) De Sydney, les prisonniers furent transférés au camp de Hay en Nouvelle-Galles du Sud. Certains Japonais employés des sociétés nipponnes rentrèrent au Japon en 1942 grâce à un échange de prisonniers civils européens et nippons. »

LIENS DE VULGARISATION :

- "Sur les traces du passé", épisode *Les Japonais*, Caledonia, https://www.youtube.com/watch?v=ost_pCBgZM
- Article de Christian Kessler, *Quand la Nouvelle-Calédonie internait les Japonais*, site internet L'Histoire, septembre 2021, <https://www.lhistoire.fr/quand-la-nouvelle-cal%C3%A9donie-internait-les-japonais>
- Article de Christian Kessler, *Le drame oublié des civils japonais de Nouvelle-Calédonie en 1941- 1945*, site internet du Figaro, <https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/il-est-temps-que-la-france-reconnaisse-les-torts-infliges-aux-japonais-de-nouvelle-caledonie-20230110>
- "Feu nos pères", documentaire-fiction écrit et réalisé par Jacques-Olivier Trompas, 2008
- Exposition "Hommage aux calédoniens d'origine japonaise", site internet du Cercle des musées de Nouméa, <https://www.cerclemuseenoumea.nc/documents/3%20Panneaux%20Japonais%20bd.pdf>